

30 Janvier 2009 - JE N'ETAIS PAS A LA MANIF, MAIS J'AI MANIFESTE

(Le texte de l'intervention de Jean LAUNAY jeudi après-midi sur le Projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2009-2012)

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

Vous me permettrez tout d'abord de m'étonner sur deux points, qui pourraient relever en apparence de la méthode, s'ils ne touchaient pas au fond du travail parlementaire (les restrictions sur le temps de parole sont en marche !) mais aussi à notre conception politique différente dans les choix économiques, budgétaires et financiers à faire pour notre pays.

Mettre en discussion commune la programmation des finances publiques pour les années 2009 à 2012 et la loi de finances rectificatives pour 2009, on peut le comprendre. C'est moins vrai pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés !

Et vous ne pouvez pas nous objecter en permanence la crise et la relance pour justifier cette présentation !!

Parce que, second élément, vous nous présentez ce texte sur la programmation pluriannuelle des finances publiques en urgence. Une de plus !

Pour notre part, nous pensons que si le terme programmation veut encore dire quelque chose, nous aurions du prendre le temps du débat et de la confrontation sur des chiffres qui touchent à la stabilité de notre pays. **A la stabilité économique**, avec l'analyse qui devrait être objective du taux de croissance, **à la stabilité financière**, avec le regard à porter sur le déficit public, **à la stabilité budgétaire**, au regard de l'équilibre des comptes de la sécurité sociale et à l'aune des conséquences sur le corps social, aujourd'hui désarticulé, déformé, sur le lien social chaque jour un peu plus distendu !

Entendez-vous les grondements de la rue, les inquiétudes multiples dans tous les métiers et dans toutes les couches de la population, en particulier chez les plus défavorisés et dans les classes moyennes !

Ils ne sont que les conséquences d'une politique économique qui s'appuie sur une vision dogmatique, des mécanismes viciés et une communication hachée, volontairement parcellaire mais lacunaire et donc mensongère. Et les corrections que vous allez nous présenter par les amendements à venir.

Monsieur le Ministre des comptes publics, vous ne dites pas la vérité à la représentation nationale et aux français sur la situation de nos finances publiques ; à la **dilapidation** de nos marges de manœuvres entamée avec le texte TEPA de l'été 2007, votre pêché originel, vous ajoutez la **dilution** des annonces – c'est votre art de la communication, à la fois patelin et technique – pour masquer la réalité d'une **dégradation** profonde des comptes publics avec ses effets collatéraux et négatifs sur l'emploi.

DILAPIDATION

Oui, le choix initial du paquet fiscal, comprenant des mesures essentiellement tournées vers les plus aisés de notre pays, a dilapidé les marges de manœuvres qui seraient utiles aujourd'hui.

La mise en œuvre des principales mesures du programme économique du Président de la République : défiscalisation des heures supplémentaires, renforcement du bouclier fiscal, suppression des droits de succession... pèse 14 milliards d'euros en année pleine.

Vous persistez dans cette politique alors même que l'on mesure maintenant très concrètement l'effet désastreux sur l'emploi du dispositif des heures supplémentaires. En période de faible activité, ce dispositif freine l'embauche, mais constitue en période de récession, et nous y sommes, une véritable arme à créer des chômeurs.

DILUTION

De l'information sur la réalité de la crise et sur son ampleur par la répétition des mêmes annonces pour faire croire aux français que vous vous attaquez aux conséquences de la crise économique et sociale.

Mais la vérité, c'est que vous révisiez de semaine en semaine vos prévisions sous la pression de la réalité et que vos hypothèses économiques et budgétaires sont modifiées au compte gouttes sans lien avec le respect des règles européennes et les engagements que nous devons tenir en matière de finances publiques. Cette loi de programmation pluriannuelle des finances publiques aurait du faire l'objet de révisions profondes résultant des évolutions conjoncturelles et des effets de la crise. Au lieu de cela, le texte issu de la CMP continue d'afficher :

-2,9% (en points de PIB) comme solde du déficit public 2008,

- 3,1% comme solde du déficit public 2009,

alors que vous-même, Monsieur le Ministre, avez annoncé la semaine dernière en commission des finances le chiffre de – 4,4% et que la commission européenne avance celui de -5,4%.

Nous rappelons donc que la limite communautaire admise est de 3% et que c'est le coût des politiques publiques menées depuis juin 2007 qui ont vidé les caisses !

Le déficit budgétaire, quant à lui, galope ; quelques repères :

32 milliards d'€ à la fin de 2001,

56,2 milliards d'€ à la fin de 2008,

57,8 milliards d'€ - déficit de la loi de finance initiale 2009,

79,3 milliards d'€ avec le collectif budgétaire censé mettre en œuvre le plan de relance,

86,5 milliards d'€ pour vos dernières prévisions !

La dette publique, en rappelant la limite européenne de 60% du PIB, subit elle aussi une évolution inquiétante.

Vous n'avez toujours pas annoncé de révision de votre prévision initiale 2009 d'endettement (69,1% du PIB) alors que la réalité nous mènera, à plus de 70%, voire 72,4% selon la commission européenne.

La vérité, c'est une dégradation réelle des comptes publics ; et le gouvernement refuse d'accepter cette réalité. Au lieu d'accepter, comme nos voisins, la caducité de la loi de finances récemment adoptée, vous faites le choix de la diffusion, de temps à autre, de révisions partielles de votre budget. Pour aboutir à une déclaration en catimini, à l'occasion de ce débat après passage en CMP, sans véritable et nouvelle lecture du texte devant un Parlement véritablement informé et éclairé. Le vrai problème, Monsieur le Ministre, est que vous avez en permanence surévalué le niveau de croissance de notre pays dans vos prévisions. Nous les savons tous, une point de croissance en moins provoque, toute chose égale par ailleurs, environ un demi-point de déficit supplémentaire. De plus, au lieu d'utiliser les dépenses budgétaires au service de la croissance et de l'emploi dans les domaines de la recherche, de la formation, de l'investissement public, des dotations aux collectivités, le gouvernement préfère tailler de manière drastique dans ces dépenses essentielles pour financer les cadeaux fiscaux aux plus aisés et les exonérations d'impôts et de charges sur les heures supplémentaires. Vous continuez d'affirmer que la loi TEPA 2007 et la loi pouvoir d'achat 2008 « continueront de soutenir le revenu des ménages et la croissance en 2009 » et vous maintenez votre prévision de croissance entre 0,3 et 0,5% pour 2009. Ce qui n'est absolument pas réaliste face à l'ampleur de la crise économique internationale et à la récession.

Vous ne nous concédez à la page 5 du programme de stabilité de la France 2009/2012 que l'habile périphrase suivante « l'incertitude entourant ce scénario de croissance est inhabituellement élevée » !!

Alors dans ces conditions, nous pouvons valablement nous interroger sur le retour à un équilibre structurel des finances publiques en 2012. Nous comprenons bien que pour des raisons de calendrier électoral, vous continuez de vous agripper à cette idée ! Elle volera en éclat ; parce que votre plan de relance, exclusivement basé sur l'offre et l'accélération des investissements, méprise la demande et la consommation, Didier Migaud l'a dit, Pierre-Alain Muet y reviendra. Mais aussi

parce que vos prévisions sont insincères et que ce faisant, vous détournez au passage un des objectifs de la LOLF, celui de la lisibilité, de la traçabilité des comptes publics.

Un mot, en conclusion, sur un autre sujet majeur et toujours d'inquiétude, sur ce que vous appelez la fiscalité applicable aux investissements. Tout simplement la Taxe Professionnelle.

Il ne suffira pas de dire, Monsieur le Ministre, que cet impôt est un impôt imbécile, anti économique, qu'il contribue à déresponsabiliser les collectivités et à brouiller leur relation avec les contribuables locaux. Il faudra aussi nous dire par quoi vous le remplacerez et ce sujet est aussi évidemment au cœur du débat sur la réforme institutionnelle dite « du millefeuille » où l'on voit bien qui vont être les accusés. Il y a bien un peu de cynisme dans votre attitude ; il y a 3 mois, les collectivités territoriales devaient être actrices de la modération de la dépense publique ; et aujourd'hui vous les appâtez en avançant le remboursement anticipé du FCTVA.

La pratique, le concret, c'est la part qu'elles représentent – 72% de l'investissement public ; et que les programmes qu'elles pourraient lancer manquent souvent de financements et souffrent des diminutions des dotations.

Je terminerai en évoquant à nouveau la question récurrente du coût des niches fiscales et sociales : si nous souscrivons à la mise en place d'un objectif annuel de dépenses fiscales et sociales incitatif, nous souhaitons (comme le Président de la Commission des Finances – Didier Migaud – le réaffirme souvent) aller plus loin et plus fort dans l'évaluation puis la remise en cause de ces dispositifs qui affaiblissent la matière imposable et la recette fiscale directe.

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Mes chers collègues, les français dénoncent aujourd'hui la réalité qu'ils subissent du fait de vos choix politiques injustes. Dilapidation de nos moyens, dilution de vos annonces, dégradation des comptes publics, de l'emploi et du pouvoir d'achat. Notre réponse, ici, comme dans la rue, c'est Non.